



Cours de sciences économiques 3^e année

1. Objectifs du cours

Au 2^{ième} degré, les objectifs généraux du cours de sciences économiques sont :

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Prendre conscience de la spécificité et de la finalité des différents agents économiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques et leurs rôles au sein de l'économie de la nation.
- S'approprier des concepts relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité économique.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique qui nous entoure.

Matière :

I Le problème économique : qu'est-ce que l'économie, pourquoi l'économie, qui sont les acteurs économiques ?

II Le choix du consommateur : pourquoi consomme-t-on, que peut-on consommer, avec quels moyens allons-nous consommer, les revenus, quelles sont les limites de la consommation, comment fonctionne le crédit, quel est le rôle de la monnaie, quel est le comportement du consommateur, quel impact a la publicité ?

III Le choix du producteur : qu'est-ce qu'une entreprise, que va-t-elle produire, comment naît une entreprise, de quelles ressources a-t-elle besoin, Comment construire un bilan comptable, comprendre une facture, calculer la TVA, utiliser les comptes de bilan, comment analyser la productivité d'une entreprise, comment stimuler les employés ?

IV Le Marché : comment fonctionne la loi de l'offre et de la demande, comment se fixe le prix et comment le calculer.

V Droit et économie : le rôle du droit, distinguer la personne physique de la personne morale, le droit des sociétés.

Visites et autres activités:

- Les sorties d'option seront basées sur une approche concrète de l'environnement économique: visites d'entreprises, sorties contextualisées dans LLN.
- Activités de mise en situation: la Bourse, la Monnaie, Les crédits, le plan marketing et des débats

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences

A. Compétences et savoirs à acquérir

Compétence 1 : Faire une recherche:

Recueillir, analyser, synthétiser des informations en fonction d'une recherche, d'une question, ou situation problème sur : un secteur d'activité, une entreprise, l'évolution de la consommation, les revenus liés aux placements, le crédit à la consommation, la monnaie, la publicité, des tableaux statistiques,.

Construction et analyse de graphiques.

Compétence 2 : Appliquer une théorie :

- Maîtriser les acquis théoriques de base :
 - Définir correctement les notions suivantes : science économique, besoin, bien, service, consommation, production, revenu, marché, entreprise, ménage, crédit, intérêt, dividende, monnaie, banque, bourse, action, obligation, offre, demande, travail, capital, bilan, actif, passif, compte, valeur ajoutée, personnalité juridique, segmentation, Marketing, Publicité, Masse monétaire, Investire, Spéculer.
 - Utiliser correctement les termes, les concepts, les ordres de grandeur, les techniques.
 - Produire un exposé correct des mécanismes et des relations, dans une forme, un langage correct.



Document d'intentions pédagogiques

2023-2024

- Appliquer les concepts, les mécanismes, les procédures (appris) dans des exercices et des problèmes:
 - Calcul des pourcentages
 - Calcul des coefficients budgétaires
 - Calcul des indices
 - Calcul des salaires
 - Calcul de l'intérêt simple et composé
 - Calcul de rentabilité
 - Gestion d'un portefeuille d'investissement
 - Ecritures comptables
 - Calcul de la TVA

- résoudre des problèmes par application des savoirs, concepts et procédures appris : sur les revenus du travail, les revenus liés aux placements, les crédits, l'analyse des publicités, la comptabilité, les courbes d'offre et de demande, la gestion d'une entreprise.

Compétence 3 : Poser un problème : élaborer les démarches de recherche et dégager des solutions et leurs limites : sur les revenus du travail, les revenus liés aux placements, les crédits, l'analyse des publicités, la comptabilité, les courbes d'offre et de demande, la gestion et la création d'entreprise.

B. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences :

Outre les épreuves certificatives de Décembre et de Juin, certaines tâches exerçant les différentes compétences viendront compléter l'évaluation certificative.

Il s'agit, entre autre, en fonction de la matière abordée au cours, de :

- La réalisation d'un rapport relatant la création d'une entreprise (en individuel)
- Présentation (en individuel et en groupe)
- D'étude de cas (Marketing)

3. Processus d'évaluation

- **A la fin de chaque module, une évaluation est réalisée, cotée et corrigée en classe. Plusieurs travaux et présentations également. En Décembre et en juin, un examen reprend ces éléments. L'objectif est que l'étudiant atteigne la maîtrise des modules au plus tard pour l'examen. Une matière ratée en travail journalier mais réussie ensuite en examen est considérée comme acquise.**

- **La communication de l'évaluation formative** pendant le trimestre, se fera par l'intermédiaire du bulletin, pour les périodes hors examen.

- **La communication de l'évaluation certificative**, comprenant les épreuves sommatives de Décembre et de Juin ainsi que les travaux remis, se fera par l'intermédiaire des bulletins de Décembre et de Juin.

- **Pondération des compétences** : L'élève doit réussir de manière satisfaisante dans chacune des compétences exercées au travers des évaluations sommatives et autres tâches qui font l'objet d'une évaluation certificative.

4. Critères de réussite en fin d'année

L'élève doit obtenir la cote globale minimum de 50%. Il peut néanmoins être tenu compte des progrès réalisés sur de même savoir et savoir-faire (un niveau atteint à l'évacuation finale pouvant, dans une certaine mesure, compenser un déséquilibre dû à de première évaluation sur le même sujet).

5. Matériel scolaire

- **Syllabus « Sciences économiques - 3ème année » GMA édition.**
- **Une calculatrice scientifique.**
- **Une bonne dose d'attention et de respect dans l'échange.**



Document d'intentions pédagogiques

Cours de 4^{ème} Sciences Economiques

1. Objectifs du cours

Au 2^{ème} degré, les objectifs généraux du cours de sciences économiques sont :

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Prendre conscience de la spécificité et de la finalité des différents agents économiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques.
- Situer le rôle et la place des agents économiques au sein de l'économie de la nation.
- S'approprier des concepts et des problématiques relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité sociale.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social dans le but de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active et consciente.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique et social qui nous entoure.

Partie 1 : Economie

Etude approfondie de l'agent économique entreprise :

- 1) L'organisation de l'entreprise.
- 2) La production :
 - la stratégie de production et la productivité
 - la comptabilité comme instrument de gestion
 - Les coûts de production
- 3) Le marché

Partie 2 : Droit

- 1) L'organisation du monde judiciaire
- 2) Droit commercial : les différents statuts juridiques des sociétés commerciales
- 3) Aspects du droit social et fiscal :
 - Le contrat de travail
 - Le prélèvement fiscal
 - Les partenaires sociaux, leurs interactions et les méthodes de concertation.

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences

2.1 Compétences et savoirs à acquérir

Compétence 1 : Faire une recherche:

Recueillir, analyser, synthétiser des informations en fonction d'une recherche, d'une question, ou situation problème sur :

- l'organisation de l'entreprise
- la production et ses coûts ainsi que leur représentation graphique
- la comptabilité en partie double
- le marché
- le fonctionnement judiciaire de la Belgique
- le contrat de travail
- les élections sociales
- les partenaires sociaux
- la concertation
- le droit commercial (statuts juridiques)

Compétence 2 : Appliquer une théorie : maîtriser les acquis théoriques, les appliquer, et résoudre un problème avec l'aide de ceux-ci :

- sur base de cas concrets, l'élève analyse le choix de la forme juridique de plusieurs producteurs de biens et services en liaison avec l'origine de leurs moyens de financement et le type de biens et services produits,
- à partir d'entreprises qui cherchent à obtenir la meilleure productivité, l'élève montre l'importance et la difficulté de combiner les facteurs de production,
- à l'aide d'un graphique, comme celui du seuil de rentabilité, l'élève analyse un choix d'entreprise concernant le processus de production,
- l'élève maîtrise le principe de comptabilité en partie double et enregistre des documents ; il est capable de réaliser les écritures d'une année comptable, du bilan initial au bilan final, en passant par le compte de résultat.
- sur base d'une grille d'analyse de marketing structurée, l'élève explique les éléments de la stratégie commerciale d'une entreprise en les justifiant.

Compétence 3 : Poser un problème : élaborer les démarches de recherche et dégager des solutions et leurs limites.

- Sur base de l'analyse économique de différentes stratégies d'entreprises portant sur les coûts de production, l'élève présente les conséquences économiques et sociales de ses choix.
- L'élève est capable d'exploiter des données statistiques.
- A partir de données chiffrées, calcul de la productivité du travail et du capital d'une entreprise.
- A partir de données chiffrées, calcul des coûts de production, de la recette totale, du seuil de rentabilité, du bénéfice d'une entreprise.
- A partir des données du bilan initial d'une entreprise et des documents d'une monographie comptable, l'élève réalise les écritures comptables au Grand livre et au Livre journal, ainsi que le calcul du résultat et son affectation, la balance définitive et le bilan final.

2.2 Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences :

Outre les épreuves certificatives de décembre et de juin, certaines tâches exerçant les différentes compétences viendront compléter l'évaluation certificative.

Il s'agit, entre autre, en fonction de l'actualité économique, politique et juridique, de :

- rapports de visite, à la suite d'une sortie d'option
- découverte et rencontre d'une entreprise avec présentation écrite
- présentation individuelle de l'actualité d'une entreprise à partir d'un article de presse économique.

3. Processus d'évaluation

3.1 Evaluation formative

- - Une évaluation formative aura lieu chaque fois qu'un thème ou qu'une partie de cours seront achevés.
- - D'autres supports d'évaluation formative seront également utilisés tels que :
 - préparations écrites d'une visite
 - devoirs
 - vérification écrite spontanée de la compréhension de notions.

3.2 Evaluation certificative

- Des épreuves sommatives auront lieu lors de la session d'examens de décembre et de juin.
- Les travaux personnels et de groupes, réalisés pendant l'année, feront l'objet d'une évaluation continue pendant la durée du travail ; cette évaluation sera détaillée avec les consignes du travail ; l'évaluation définitive sera certificative.
- Les compétences évaluées et les critères d'évaluation de ces compétences, ainsi que les objectifs de savoir et de savoir-faire seront précisés avant chaque évaluation.

3.3 Communication de l'évaluation

La communication de l'évaluation formative pendant le trimestre, se fera par l'intermédiaire du bulletin, pour les périodes hors examen.

La communication de l'évaluation certificative, comprenant les épreuves sommatives de décembre et de juin ainsi que les travaux remis, se fera par l'intermédiaire des bulletins de décembre et de juin.

3.4 Pondération des compétences

L'élève doit réussir de manière satisfaisante dans chacune des compétences exercées au travers des évaluations sommatives et autres tâches qui font l'objet d'une évaluation certificative.

3.5 Pondération des moments d'évaluation

- **Bulletin de décembre :**
 - **Formatif : 50%**
 - **certificatif : 50%**
- **Bulletin de juin :**
 - **Formatif : 50%**
 - **Certificatif : 50%**

4. Critères de réussite en fin d'année

L'élève doit obtenir la cote globale minimum de 50%, répartis de la manière suivante :

Cote globale de décembre : 40%

Cote globale de juin : 60%

5. Matériel scolaire

Manuels :

- Livre - cahier : Heuzer Myriam, Philippe-Hupé Brigitte, Polet Martine, *Art d'éco quatrième*, Editions Van In, Louvain-la Neuve, Wommelgem, 2017
- Livre-cahier : Christiane Jeanfils, Roland Kleinkenberg, *La comptabilité à livre ouvert*, Presse Universitaires, Namur, 2016



Document d'intentions pédagogiques 2023-2024

Cours de sciences économiques 3^{ième} degré

1. Objectifs du cours

Au 3^{ième} degré, les objectifs généraux du cours de sciences économiques sont :

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques au niveau national et mondial.
- Situer le rôle et la place des agents économiques au sein de l'économie de la nation et de l'économie mondiale.
- S'approprier des concepts et des problématiques relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité économique, sociale et juridique.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social dans le but de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active et consciente.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique et social qui nous entoure.

Partie 1 : Economie

L'étude portera successivement sur le choix économique, la croissance, le développement et le choix politique des Etats, l'analyse micro-économique du marché, les échanges internationaux et la politique économique européenne.

Partie 2 : Droit

L'étude portera successivement sur les principes de base du fonctionnement de l'Etat fédéral belge, l'élaboration des lois et décrets, les principes de fonctionnement de l'Union Européenne, une initiation au droit international au travers de l'analyse de cas, les systèmes judiciaires internationaux et leurs limites, le droit privé au travers de l'évolution des lois, et de divers contrats.

Visites, conférences :

Les sorties d'option seront basées sur une approche concrète de l'environnement politique et juridique, et de l'environnement économique : entreprises, institutions politiques fédérales, régionales ou européennes ; conférences sur les thèmes abordés au cours, films ; rencontres avec des professionnels : notaire, avocat, chef d'entreprise.

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences

2.1 En 5^{ième} année

A. Compétences et savoirs à acquérir

Compétence 1 : Faire une recherche:

Recueillir, analyser, synthétiser des informations en fonction d'une recherche, d'une question, ou situation problème sur :

- le choix économique (économie politique)
- l'analyse macro-économique (croissance économique et développement)
- le droit (mieux appréhender les réalités institutionnelles et juridiques).



Document d'intentions pédagogiques

2023-2024

Compétence 2 : Appliquer une théorie : maîtriser les acquis théoriques, les appliquer, et résoudre un problème avec l'aide de ceux-ci :

- savoir expliquer le rôle de l'économiste
- montrer sur base des schémas économiques comment chaque société organisée prend des décisions et fait donc des choix sur base de son système de valeurs
- expliquer le mécanisme de création de monnaie
- expliquer l'économie comme un système complexe, dans lequel jouent des relations d'interdépendance (analyse systémique). Pour ce faire, utiliser différentes modélisations (représentations simplifiées de la réalité) en vue d'expliquer le phénomène de la croissance (compétences 2 et 3)
- maîtriser les principes de bases de fonctionnement de l'Etat fédéral belge

Compétence 3 : Poser un problème : élaborer les démarches de recherche et dégager des solutions et leurs limites. Etre capable d'exploiter des tableaux statistiques, de calculer un taux de croissance, de déterminer à partir de données chiffrées, le PNB d'un pays (comptabilité nationale).

Compétence 4 : Confronter des théories sur un même problème : appréhender la multiplicité des théories relatives à une même problématique, confronter des explications différentes d'un même problème économique courant, identifier la logique explicative de chacune des théories :

A travers l'analyse de diverses politiques économiques et sociales de gouvernements contemporains, reflets de leur conception du développement, confronter les théories sous-jacentes à ces différentes formes concrètes d'organisation économique.

B. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences :

Outre les épreuves certificatives de décembre et de juin, certaines tâches exerçant les différentes compétences viendront compléter l'évaluation certificative.

Il s'agit, entre autre, en fonction de l'actualité économique, politique et juridique, de :

- la lecture d'un livre sur un sujet économique, en rapport avec un thème abordé au cours, et son analyse
- un travail individuel sur la croissance et le développement
- un travail de groupe sur l'organisation de la Belgique fédérale
- des rapports d'activité après une visite, une conférence ou une activité d'option

2.2 En 6^{ième} année

A. Compétences et savoirs à acquérir

Compétence 1 : Faire une recherche: Recueillir, analyser, synthétiser des informations sur

- le marché des biens et des services et les structures de marché
- le marché du travail
- le marché du capital
- les échanges internationaux
- la politique économique européenne
- les réalités institutionnelles et juridiques, les contrats et la justice pénale internationale.



Compétence 2 : Appliquer une théorie : maîtriser les acquis théoriques, les appliquer, et résoudre un problème avec l'aide de ceux-ci :

- l'élève décrit et interprète le comportement des agents économiques sur les trois principaux marchés en utilisant les approches classique, néo-classique et keynésienne
- l'élève analyse le développement du commerce international, ainsi que l'évolution des marchés financiers
- l'élève maîtrise le fonctionnement des institutions européennes
- l'élève a abordé les principes de base du droit des contrats et du droit international

Compétence 3 : Poser un problème : élaborer les démarches de recherche et dégager des solutions et leurs limites. •

l'élève cherche une explication aux défauts de fonctionnement des trois principaux marchés et analyse les régulations possibles (compétences 3+4)

- en matière d'échanges internationaux, l'élève utilise différents outils théoriques afin de porter un regard critique sur la régulation des échanges internationaux (compétences 3+4).

Compétence 4 : Confronter des théories sur un même problème : appréhender la multiplicité des théories relatives à une même problématique, confronter des explications différentes d'un même problème économique courant, identifier la logique explicative de chacune des théories .

B. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences :

Outre les épreuves certificatives de décembre et de juin, certaines tâches exerçant les différentes compétences viendront compléter l'évaluation certificative.

Il s'agit, entre autre, en fonction de l'actualité économique, politique et juridique, de :

- une revue de presse sur l'actualité économique de l'Union Européenne
- une lecture d'un ouvrage économique et son analyse, sur le commerce international
- des rapports suite aux visites, conférences ou activités liées à l'option.

3. Processus d'évaluation

3.1 Evaluation certificative

- Une évaluation formative aura lieu chaque fois qu'un thème ou qu'une partie de cours seront achevés.
- D'autres supports d'évaluation formative seront également utilisés tels que :
 - préparations écrites d'une visite
 - devoirs
 - vérification écrite spontanée de la compréhension de notions.

3.2 Evaluation certificative

- Des épreuves sommatives auront lieu lors de la session d'examens de décembre et de juin.
- Les travaux personnels et de groupes, réalisés pendant l'année, feront l'objet d'une évaluation continue pendant la durée du travail ; cette évaluation sera détaillée avec les consignes du travail ; l'évaluation définitive sera certificative.
- Les compétences évaluées et les critères d'évaluation de ces compétences, ainsi que les objectifs de savoir et de savoir – faire seront précisés avant chaque évaluation.



3.3 Communication de l'évaluation

- La communication de l'évaluation formative pendant le trimestre, se fera par l'intermédiaire du bulletin, pour les périodes hors examen.
- La communication de l'évaluation certificative, comprenant les épreuves sommatives de décembre et de juin ainsi que les travaux remis, se fera par l'intermédiaire des bulletins de décembre et de juin.

1.4 Pondération des compétences

L'élève doit réussir de manière satisfaisante dans chacune des compétences exercées au travers des évaluations sommatives et autres tâches qui font l'objet d'une évaluation certificative.

1.5 Pondération des moments d'évaluation

- Bulletin de décembre :
 - Formatif : 40%
 - certificatif : 60%
- Bulletin de juin :
 - Formatif : 40%
 - certificatif : 60%

4. Critères de réussite en fin d'année

L'élève doit obtenir la cote globale minimum de 50%, répartis de la manière suivante :

Cote globale de décembre : 40%

Cote globale de juin : 60%

5. Matériel scolaire

Un manuel est utilisé pour la matière de droit, en 5^{ème} et en 6^{ème} :

-Dubois Philippe, « *Mon référentiel Erasme en institutions belges* », Erasme, Namur, 2015.